

# communiqué de presse

INDICE GENEVOIS DES PRIX À LA CONSOMMATION : + 0,3 % EN OCTOBRE 1989

Calculé par le Service cantonal de statistique (SCS), l'indice genevois des prix à la consommation progresse de 0,3 % en octobre et s'établit à 121,0 points (décembre 1982 = 100). Le renchérissement poursuit son accélération et le taux annuel se fixe à 4,1 %. Il faut remonter à décembre 1985 pour retrouver un taux supérieur à 4 %.

L'indice de l'alimentation enregistre une hausse de 0,2 % (en un an : + 2,8 %) imputable en grande partie à des mouvements de prix saisonniers touchant les légumes et le poisson frais. L'augmentation du prix du mazout (+ 6,6 %) se répercute sur le groupe **chauffage et éclairage** (en un mois : 3,2 %; en un an + 16,3 %). Les **transports et communications** progressent de 1,1 % (en un an : + 5,5 %) en raison de hausses touchant les voitures, les motos, l'essence et les services des garagistes.

Indice genevois des prix à la consommation (décembre 1982 = 100) en octobre 1989

Groupes de dépenses	Pondérations en %	Indices en points	Variations en % par rapport	
			au relevé précédent	à l'année précédente
<b>Indice général</b>	<b>100</b>	<b>121,0</b>	<b>0,3</b>	<b>4,1</b>
Alimentation	21	121,2	0,2	2,8
Boissons et tabacs	5	116,0	///	4,2
Habillement	7	124,0	///	2,3
Loyer	18	136,3	///	4,9
Chauffage et éclairage	5	80,9	3,2	16,3
Aménagement et entretien du logement	6	115,5	///	2,6
Transports et communications	14	113,2	1,1	5,5
Santé et soins personnels	8	122,4	0,0	2,4
Instruction et loisirs	16	124,9	///	3,4

Le signe /// signifie que les prix n'ont pas été relevés ce mois.

Anciens indices généraux : (septembre 1977 = 100) 148,8; (septembre 1966 = 100) 253,3.

